

SuisseEnergie : du vieux vin dans des outres neuves?

Autor(en): **Schmid, Hans-Luzius**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 1

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SuisseEnergie prend le relais	4	Habitat & Jardin 2001	10
Taxe sur le CO ₂ inévitable?	6	L'énergie dans la cité: Vevey	11
EPIQR - outil pour la rénovation	8	Manifestations - Publications	12

SuisseEnergie: du vieux vin dans des outres neuves?

SuisseEnergie exploite les expériences accumulées lors du programme d'action Energie 2000. On consolidera ce qui a fait ses preuves, et on tirera les conséquences des difficultés et des problèmes que l'on a connus.

Ce qui a fait ses preuves, c'est d'abord les objectifs clairs et quantitatifs, et par-là même la focalisation de toutes les forces sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'exploitation d'énergies renouvelables. Il faut continuer à cimenter la collaboration entre la Confédération, les cantons, les communes, les milieux économiques, les associations de consommateurs et les organisations écologistes.

Ce qui a fait ses preuves, c'est ensuite la multiplicité des mesures, tant volontaires que légales, incluant le dialogue. Dans le cadre de SuisseEnergie, on continuera de recourir aux meilleurs produits et aux réseaux d'Energie 2000 – par exemple aux acteurs impliqués dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi qu'à des produits comme le modèle énergétique suisse pour l'industrie, le label *Cité de l'énergie*, la gestion énergétique du secteur Hôpitaux, Eco-Drive et Mobility.

Il faut améliorer l'engagement volontaire par des conventions (conformément à la loi sur le CO₂) et les agences (conformément à la loi sur l'énergie). On ne peut obliger personne à participer, mais la nouveauté, c'est que ceux qui participent doivent apporter leur contribution. Les valeurs cibles de la consommation d'énergie des appareils et des véhicules n'ont pas été atteintes et ne le seront vraisemblablement pas si l'on n'entreprend rien de neuf.

Comme le veulent l'arrêt et la loi sur l'énergie, le Conseil fédéral peut émettre des prescriptions sur la consommation. Enfin, en matière d'encouragement, il faudra cesser l'irritant «stop and go» pour mener une politique réellement efficace fondée sur la continuité. SuisseEnergie n'est ni un bâtiment totalement neuf ni une rénovation de façade d'Energie 2000: c'est un assainissement Minergie reposant sur de solides fondations.

Hans-Luzius Schmid
Directeur suppl. de l'OFEN

SuisseEnergie: la plate-forme d'une politique énergétique intelligente

Le 30 janvier, 51 localités marquaient le coup d'envoi de SuisseEnergie. Le nouveau programme de politique énergétique contribuera essentiellement à un approvisionnement énergétique durable. En décembre dernier, le Parlement votait un budget de 55 millions de francs pour SuisseEnergie en 2001. Le Conseil fédéral a approuvé le programme le 16 janvier.



Moritz Leuenberger
Président de la Confédération

«Plus SuisseEnergie portera de fruits, moins la taxe CO₂ sera élevée»

Les objectifs de SuisseEnergie sont dictés par la Constitution fédérale ainsi que par les lois sur l'énergie et sur le CO₂. Il s'agit en particulier de réduire de 10% la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂ entre 2000 et 2010. Le programme contribue:

- à atteindre les objectifs que la Suisse s'est fixés en matière climatique. L'influence des activités humaines sur le climat ne fait que se confirmer.
- à réduire notre dépendance du pétrole, qui reste encore disproportionnée. Les manifestations des routiers dans divers pays ces derniers mois en constituent une preuve éloquente.
- à remplacer, à terme, les centrales nucléaires existantes par des technologies visant à l'efficacité énergétique et par des énergies renouvelables.
- à imprégner du sceau de l'écologie l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz: l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ne doivent pas pâtir des tarifs du kilowattheure qui s'annoncent à la baisse.

Si l'on se contentait de poursuivre la politique menée jusqu'ici avec Energie 2000, on pourrait s'attendre, au mieux, à stabiliser les émissions de CO₂ en 2010, mais en tout cas pas à les réduire de 10% comme l'exige la loi sur le CO₂.

Il va donc falloir consentir des efforts supplémentaires impliquant des mesures volontaires, des prescriptions et – si l'on y est contraint – une taxe sur le CO₂. Plus SuisseEnergie portera de fruits, moins la taxe sera élevée.

S'il ne fallait qu'un exemple de mesure renforcée, je citerais nos tractations avec les milieux économiques, avec économisuisse (l'ex-Vorort) et l'Union suisse des arts et métiers. Avec leur Agence de l'énergie pour l'économie (AE), nous avons convenu d'un contrat de prestations destiné à reprendre et intensifier les activités menées jusqu'ici dans le cadre d'Energie 2000 par les secteurs Industrie, Arts et Métiers et Services. Une convention, voilà l'instrument que nous avons choisi pour engager l'économie à atteindre, à l'aide de mesures volontaires, les objectifs fixés en matière de CO₂. C'est justement des conventions de ce genre qui doivent faire de SuisseEnergie la plate-forme d'une politique énergétique intelligente.